

# La Jasette du Soutien

Mise en page - Jean-François Landry

Production - Exécutif du SSSDP

Année 2017-2018 — No 5 — Avril 2018

## Mot de la présidente

Nous débutons le dernier blitz avant la fin de l'année scolaire. Les journées allongent, ce qui permet à nos jeunes et aux personnes travaillant dans les services de garde de profiter de quelques beaux moments à l'extérieur après les cours, ainsi qu'aux autres membres du personnel de sortir du travail et de profiter de cette belle température.

Nous gardons le cap, la fin d'année commence à se faire sentir! Bientôt, nous pourrions vous présenter le plan d'effectif du secteur général et vous offrir les dates des séances d'affectations.

Au cours du mois d'avril, des membres de l'exécutif iront à Québec pour participer à un secteur scolaire. Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour, dont les assurances collectives et la négociation 2020, car oui, nous sommes déjà en préparation :)

Toujours en avril, nous amorcerons une tournée des établissements, afin d'aller vous voir dans vos milieux pour discuter avec vous de vos préoccupations et répondre à vos questions. L'horaire d'avril pour cette tournée est dans l'agenda ci-bas.

Merci à toutes les personnes qui ont été présentes à notre assemblée générale du 15 mars, nous avons tenu une rencontre informative. Cédric Dubé et Nancy Legendre nous ont entretenu du Fondaction et du manifeste de la CSN.

Solidairement,

*Isabelle Coulombe*, présidente du SSSDP

## Capsule Convention collective

### Clause 5-10.09 — Congé sans solde

*Texte par Isabelle Coulombe, présidente SSSDP*

Une personne salariée régulière peut faire la demande d'un congé sans traitement d'une durée minimale de 3 mois sans excéder 12 mois consécutifs. La demande doit parvenir aux ressources humaines minimalement 1 mois avant le début dudit congé.

Pour les personnes travaillant dans les services de garde et celles travaillant en adaptation scolaire, le congé doit couvrir toute l'année scolaire.

Nous y avons droit 1 fois par période de 7 ans.

La commission peut la refuser si elle ne trouve pas une personne pour nous remplacer, ou s'il y a plus d'une personne qui en fait la demande dans le même bureau, service, école, centre. Advenant, qu'il aurait plus d'une personne qui en ferait la demande, la priorité serait donnée à la personne détenant le plus d'ancienneté.

## Invitation

Pour souligner la Fête internationale des travailleuses et travailleurs, une manifestation aura lieu le 28 avril 2018 à Montréal.

Le CCBSL organise un transport par autobus pour ceux qui désirent y participer. Les points de rencontre sont:

- à Mont-Joli (Galeries Mont-Joli à 5h15) et
- à Rimouski (Stationnement du Cégep à 5h45).

Le dîner et le souper sont fournis.

Pour participer, inscrivez-vous auprès de Judith Lebel au [judith.lebel@csn.qc.ca](mailto:judith.lebel@csn.qc.ca) ou au 418-723-7811 **avant le 19 avril à midi!**

## À votre agenda

- **Tournée des établissements**
  - 5 avril (midi): Cheminots de l'Envol et CFAMM
  - 5 avril (après l'école): St-Rémi et De la Rivière
  - 11 avril (midi): Des Sources et Clair-Soleil
  - 11 avril (après l'école): Marie-Élisabeth et Lévesque
  - 16 avril (midi): Mont-St-Louis et Écho-des-Montagnes
  - 16 avril (après l'école): St-Rosaire
  - 1 mai (midi): CFRN
  - 1 mai (soir): Des Merisiers et Boijoli
- 12 avril: Réunion du comité de perfectionnement
- 28 avril: Manifestation à Montréal pour la Fête internationale des travailleuses et travailleurs
- 30 avril: Journée pédagogique
- 1 mai: Prochaine parution du journal
- 12 mai: Soirée de quilles

**leucan**   CSN

**Camp Vol d'été**

**Leucan-CSN**

Suite à l'assemblée du 15 mars, le montant actuellement recueilli pour le camp Vol d'été Leucan-CSN maintenant de 51,60\$, soit 9,4% de l'objectif de 550\$. Ceux qui le désirent pourront déposer leur don dans la tire-lire qui nous suivra pendant la tournée des établissements!



## Capsule SST

### Les maux de dos

Texte par Esther Rioux, 1ère VP et responsable du dossier SST

- Déterminer et analyser la douleur:
  - À quel moment la douleur commence-t-elle?
  - S'intensifie-t-elle à mesure que la journée avance?
  - Est-ce que le malaise disparaît après le travail?
  - Persiste-il jusque dans la nuit?
  - Le malaise disparaît-il les jours de congé?
- Essayer de relier le malaise à une tâche au travail:
  - Est-ce la posture maintenue longtemps?
  - Est-ce la distance à parcourir?
  - Est-ce l'effort musculaire pour tirer ou pousser?
  - Est-ce le poids de la charge?
  - Est-ce un mouvement répété?
  - Est-ce la durée et la fréquence de la tâche?
- Évaluer le milieu de travail
  - La hauteur du mobilier ou du matériel?
  - L'espace est-il encombré?
  - L'éclairage et la température sont-ils adéquats?
- Apporter les améliorations qui s'imposent  
Dans plusieurs cas, on peut corriger la situation soi-même ou apporter des modifications. La collaboration des employeurs est primordiale. Des conseils d'experts en ergonomie peuvent aussi être nécessaires.

## Le syndicat pour les nuls

Jonathan Proulx, 2e v-p et responsable des griefs

**Le syndicat c'est vous** et nous sommes vos représentants qui sont là pour vous.

Notre travail syndical consiste à :

- Être le porte-parole des membres de son syndicat devant l'employeur
- Informers ses collègues sur leurs droits acquis par la convention collective (tâche, congés, classification) ou découlant de mesures législatives (assurance-emploi, accidents de travail, régime de retraite, etc.);
- Prendre tous les recours à notre disposition pour soutenir un membre en difficulté;
- Voir au respect et à l'application de la convention collective, et soutenir un membre lors d'un grief adressé à l'employeur.

Alors, dès que vous avez une question, une convocation ou un problème, n'oubliez pas que votre syndicat est là pour vous aider, car **LE SYNDICAT C'EST VOUS!**

Jonathan

## Information importante pour les TES et les PEH concernant les remplacements en double

Lorsqu'un remplacement est offert en double (2 personnes appelées pour le même remplacement), vous devez appeler immédiatement le centre d'appel pour les en aviser et tenter d'avoir un autre remplacement (ce qui est très probable avec les pénuries!) Vous devez aussi envoyer un courriel à [question.supplance@csphares.qc.ca](mailto:question.supplance@csphares.qc.ca) (et mettre [syndicat@csphares.qc.ca](mailto:syndicat@csphares.qc.ca) en copie SVP) pour en aviser le Service des ressources humaines, puisque selon les circonstances, un dédommagement d'une heure de travail est possible...

## Soirée de quilles

Pour une 2e année, votre exécutif organise une soirée de quilles.

**Date:** Samedi le **12 mai 2018** à 19h00

*(La date a été modifiée pour tenir compte d'un événement-bénéfice au Paul-Hubert)*

**Lieu:** Quilles Rimouski (à Pointe-au-Père)

- ⇒ Consommations disponibles sur place
- ⇒ Prix de présences à gagner!
- ⇒ **Entrée libre pour les membres** (5\$ pour les accompagnateurs)
- ⇒ Inscription par courriel ou téléphone requise *au plus tard le 27 avril 2018.*

**Bienvenue à tous!**

**sssdp**   
Syndicat du soutien scolaire des Phares - CSN

**Bureau principal de Rimouski:**

**École Langevin**, porte 6

*(passez par la rue Potvin, c'est la porte avec la pente à 3 niveaux!)*  
105, rue St-Jean-Baptiste Ouest, local 209  
Rimouski, Québec, G5L 4J2

**Bureau de Mont-Joli:**

**CFA Mont-Joli - Mitis**, entrée de l'administration, 2e étage  
1632, rue Lindsay, local 211B  
Mont-Joli, Québec, G5H 3A6

**Horaire du service aux membres (au bureau de...):**

Rimouski - Les mardi et jeudi de 12h30 à 15h30

Mont-Joli - Le mercredi de 12h30 à 15h30

**Téléphone:** 2465 (interne)

418-722-9465 (externe)

**Fax:** 418-722-9420

**Courriel:** [syndicat@csphares.qc.ca](mailto:syndicat@csphares.qc.ca)

**Nouveau site web :** <https://sssdp.monsyndicat.org/>

**Facebook :**

<https://www.facebook.com/groups/SSSDesPhares/>